



Assignation hors de france ?

Par **templar**, le **17/09/2009** à **19:03**

Bonjour,
je vis au danmark, mais je suis de nationalité française.
Un avocat doit me faire parvenir une assignation par huissier.
Comment doit-il si prendre?
Vivant au danmark, puis-je prendre un avocat danois ou suis-je obligé de faire appel à un avocat national ?
Merci de votre réponse.